



Bulletin d'adhésion 2014

A retourner accompagné de votre règlement à :
FDSEA des Landes – Maison de l'Agriculture – BP 215 – 40004 Mont de Marsan Cédex

Votre NOM et PRENOM :

Nom de votre Société :

Adresse :

CP : Commune :

Tél : Fax : Portable :

E-mail :

1 - CALCULEZ LE MONTANT DE VOTRE ADHESION A LA FDSEA

vous êtes Exploitant Agricole	
votre adhésion est de :	
Cotisation de base (forfait 20 ha)	115 €
+	+
Au-dessus de 20 ha :	
2.50 € xha =

et/ou

vous êtes Exploitant "autre actif" (associé)	
votre adhésion est de :	
Cotisation « Autre Actif » (EARL, GAEC) (forfait 52 €)	52 €

et/ou

vous êtes JA (30 – 35 ans)	
votre adhésion est de :	
Cotisation de base (forfait 20 ha)	57,50 €
+	
Au-dessus de 20 ha :	
1.25 € xha =

LES FORFAITS (ANCIEN EXPLOITANT – BAILLEUR)

vous êtes Retraité	
votre adhésion est de :	
Cotisation forfaitaire Ancien	40 €
+	
Cotisation pour le conjoint	
Prénom du conjoint :	20 €
.....	

vous êtes Bailleur (non exploitants, non anciens)	
votre adhésion est de :	
Cotisation forfaitaire Bailleur	50 €

Règlement à effectuer : par chèque à l'ordre de la FDSEA



2- ABONNEMENT AU JOURNAL "LE SILLON "réservé aux adhérents"* à

66 € + €

ou

100 € avec la revue REUSSIR + €

Je choisis la revue REUSSIR :

- Aviculture Pâtre Porc Chèvre Céréales Grandes Cultures
 Vigne Bovins viande Fruits et Légumes Lait élevage

Votre règlement total est donc de €

* pour les non adhérents, l'abonnement est de 122 €

Règlement à effectuer : par chèque à l'ordre de la FDSEA